



QUESTION ORALE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Monsieur le Ministre Rachid Madrane

Le 30 mai 2017

OBJET : la lutte contre le radicalisme violent

Monsieur le Ministre,

Le processus de lutte contre le radicalisme violent en Fédération Wallonie-Bruxelles a été engagé il y a plus d'un an et on peut en voir les effets concrets actuellement.

Plus de 200 fonctionnaires de la FWB seront formés à partir de juin à l'appréhension du radicalisme violent. C'est une bonne chose et je me félicite que cela résulte d'un processus de réflexion qui s'inscrit dans la durée et non comme une mesure miracle adoptée à la va-vite. Le radicalisme violent est un phénomène complexe qui requiert des réponses complexes.

J'ai donc trois questions à ce sujet Monsieur le Ministre :

- Quels sont les fonctionnaires qui suivront la formation ?
- Qui seront les formateurs et sur quelles bases ont-ils été choisis ?
- Quel programme balisera la formation ?

Je vous remercie pour vos réponses,

Dimitri Legasse

Député de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Réponse de Monsieur Rachid MADRANE, Ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, à la question écrite n°412 de Monsieur le Député Dimitri LEGASSE relative à la lutte contre le radicalisme violent

Monsieur le Député,

Votre question écrite relève de la compétence du Ministre-Président Demotte qui est compétent pour l'organisation de ces formations.

Je vous remercie.